

adresse de renvoi :

**DREAL Normandie**  
Service eau, littoral et biodiversité  
Cité Administrative  
2, rue Saint-Sever  
76036 ROUEN Cedex

## **Consultation du public - dérogation espèces protégées capture Phoques gris – Pelagis**

---

Conformément à l'article L.123-19-2 du Code de l'environnement relatifs à la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire, le public est invité à donner son avis sur la demande de dérogation à la protection des espèces pour déroger à l'article L411-1 du code de l'environnement.

Cette demande de dérogation à l'article L411-1 est formulée dans le cadre de 2 études scientifiques menées en collaboration avec la Maison de l'Estuaire de la Seine. L'observatoire Pelagis demande l'autorisation de capturer et relâcher 10 spécimens par an de l'espèce protégée Halichoerus grypus (Phoque gris), entre 2025 et 2028, pour collage d'une balise GPS/GSM pour suivi télémétrique et prélèvements d'échantillons biologiques. Les captures seront limitées à 20 spécimens au total. Ces suivis permettront d'identifier les stratégies d'utilisation de l'espace et des ressources par ces animaux, et de déterminer les niveaux de contamination chimique des phoques dans l'estuaire de la Seine.

L'avis du Conseil national du patrimoine naturel est favorable sans réserve.

Le public est invité à se prononcer sur cette demande de dérogation jusqu'au 1er avril 2025 inclus.

Il y a 5 questions dans ce questionnaire.

---

### **Remarque sur la protection de la vie privée**

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information d'identification sur vous, à moins qu'une question ne vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à un questionnaire utilisant des invitations, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec votre réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre invitation pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

---

### **1 Etes-vous favorable à l'octroi de la dérogation ?**

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui

non

sans opinion

### **2 Souhaitez vous ajouter un commentaire? :**

Veuillez saisir votre commentaire ici:

**3 Votre nom ( facultatif ) :**

**4 Votre prénom ( facultatif ) :**

**5 Votre commune de résidence :**

**6 Comment avez-vous eu connaissance de cette consultation ?**

Merci pour votre participation

Les participations à la consultation doivent être postées avant le 1<sup>er</sup> avril 2025 minuit, le cachet de la poste faisant foi.